



## Grille tarifaire 2025-2026

DANSE		
Stage Danse Contemporaine (mensuel d'oct à juin)	Adhésion annuelle en €	Tarif en €
Jeunes adultes et Adultes	20 (lors du 1er stage)	15/cours seul ou 25/cours + atelier
Stages-Ateliers Regards Chorégraphiques FFD Groupe Pierre de Lune catégorie Inter génération	Adhésion annuelle en € (licence FFD comprise)	Tarif total pour les 6 stages en €
Adultes +19 ans (dans le cadre du partenariat avec le CRD Gap)	35	75€
Atelier Parent-Enfant (fév et avr)	Adhésion annuelle en €	Tarif en €
Duo parent + enfant (2-4 ans ou 5-7 ans)	0	15 / atelier

BIEN ETRE		
Les rendez vous hebdomadaires		
Méthode Feldenkrais (Adultes)	Adhésion annuelle en €	Cotisation annuelle en €
Cours collectif	35	300
Cours visio	35	250
Les rendez vous ponctuels		
Méthode Feldenkrais (Adultes)	Adhésion annuelle en €	Tarif en €
Carte renouvelable 10 cours (collectifs ou visio)	35	140 /carte
Séance individuelle	0	50 /séance
Ateliers Sounder Sleep System (session de 3 samedis)	10 (lors du 1er atelier)	80 / session

Se reporter au planning ou à son annexe pour les dates des :  
Cours Feldenkrais / Stages danse contemporaine / Stages Groupe Pierre de Lune /  
Ateliers parents-Enfant / Ateliers thématiques Sounder Sleep System)

**Réductions sur les rendez vous hebdomadaires :** (même famille, même foyer fiscal)

- 50% de l'adhésion à partir de la 2<sup>ème</sup> personne adhérente
- 10% sur le total des cotisations à partir de la 2<sup>ème</sup> personne adhérente
- 15% sur le total des cotisations à partir de la 3<sup>ème</sup> personne adhérente
- Bourse artistique attribuée (7-25 ans) par la Mairie de Gap (selon certains critères, se renseigner)

**Règlement :**

Pour les cours hebdomadaires de Feldenkrais, plusieurs échéances de paiement sont possibles : annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel. Ceci constitue seulement une facilité de paiement, le règlement intégral de l'année est dû lors de l'inscription, quel que soit le choix de l'échéancier.

Pour les ateliers ou stages ponctuels, un acompte peut être demandé pour valider l'inscription, le solde est versé le jour de l'atelier ou du stage.

**IMPORTANT**

Le paiement de la cotisation constitue un forfait annuel, pour 33 semaines de cours, de septembre 2025 à juin 2026.

Pour une activité commencée entre septembre et décembre, la cotisation est due entièrement. A partir de janvier, la cotisation est minorée de 30%.

La cotisation ne peut être remboursée en cas d'arrêt en cours d'année, sauf circonstances exceptionnelles et justifiées, qui seront alors examinées par le Bureau ; dans ce cas, une contribution équivalente à 30% de la cotisation annuelle à la date du départ restera due par l'adhérent.

Les cours d'essai (2 maximum pour les cours bien être) sont gratuits si l'élève ne s'inscrit pas après son essai.

Le paiement par carte 10 cours peut être renouvelé plusieurs fois dans l'année, l'adhésion à l'association de 35€ se fait une seule fois lors du règlement de la 1ère carte.

La carte BIEN ETRE est valable de septembre 2025 à juin 2026.